

4 M

Société par actions simplifiée au capital de 2 714 607 €
Siège social : 5 IMP DES ARCHERS, 66490 ST JEAN PLA DE CORTS
878 869 585 RCS PERPIGNAN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 septembre 2022**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 48 462,21 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	48 462,21 €
A la réserve légale	2 423,11 €
Solde	----- 46 039,10 €

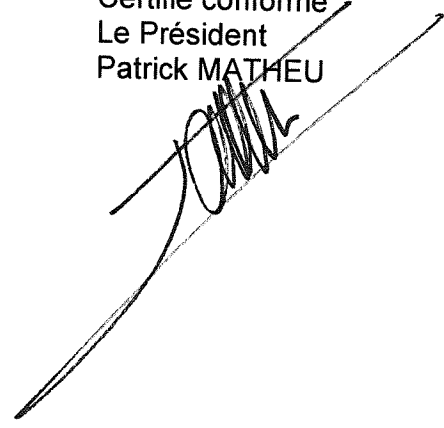
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 54 946,94 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 MARS 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick MATHEU



Désignation de l'entreprise		SAS 4 M		5 Impasse des Archers		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				66490 ST-JEAN-PLA-DE-CORTS			
SIRET		8 7 8 8 6 9 5 8 5 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092022		30092021	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030				
	Immobilisations financières* (1)	040	042	2 502 000		2 502 000	2 502 000
	Total I (5)	044	048	2 502 000		2 502 000	2 502 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070				
		072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082	227 445		227 445	222 613
	Disponibilités	084	086	412 352		412 352	578 317
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	639 797		639 797	800 931
	Total général (I + II)	110	112	3 141 797		3 141 797	3 302 931
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 714 607		2 714 607	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		469			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		8 908			
	Report à nouveau	134				(8 103)	
	Résultat de l'exercice	136		48 462		17 479	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		2 772 446		2 723 984	
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 688		3 792	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		13 163		1 655	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		350 500		573 500	
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		369 351		578 947		
Total général (I + II + III)				180		3 141 797	
						3 302 931	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4 M		Néant ☐				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092022	Exercice N-1 clos le 30092021			
				1	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214				
			217	218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 775	3 176		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244				
	Rémunérations du personnel *			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262				
		260						
		Total des charges d'exploitation (II)			264	2 775 3 176		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 775) (3 176)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	62 825	22 310		
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294	80			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300				
		348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	11 508	1 655		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	48 462 17 479			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	48 462 314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	11 508			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330				
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
				Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de réstructuration de la défense (44 terdécies)	127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641			
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
			Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	59 970	354	
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	59 970	372	
				Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 2014 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 62 825 euros et un total **charges** de 14 363 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 48 462 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		5 688
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN.FACT.NON PARVENUES	5 688	5 688

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

30/09/2022

Total des Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	30/09/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--